



eau
seine
NORMANDIE

PESTICIDES ATTENTION DANGER !

JARDINIERS AMATEURS

PRÉSERVONS
CE QUE L'ON A
DE PLUS PRÉCIEUX

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie est un établissement public du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, chargé de promouvoir une gestion de la ressource en eau équilibrée et solidaire à l'échelle de l'un des 6 bassins hydrographiques français. Ses actions contribuent à l'amélioration de la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques.

L'Agence de l'Eau finance des ouvrages et des programmes contribuant à protéger l'eau et à lutter contre la pollution : stations d'épuration, usines d'eau potable, mesures préventives, restauration des écosystèmes...

Elle redistribue ainsi les redevances perçues auprès de tous les utilisateurs d'eau (collectivités, industries, agriculteurs) au titre de la consommation d'eau et des pollutions générées.

La politique menée par l'Agence de l'Eau vise à retrouver le bon état écologique des eaux d'ici 2015.



Pour des renseignements complémentaires,
rapprochez-vous des jardineries
et associations spécialisées.
Internet est aussi une mine d'informations
très importante.

<http://www.mce-info.org/pesticides.php>

Agence de l'Eau Seine-Normandie
51, rue Salvador Allende 92027 Nanterre Cedex
tél. 01 41 20 16 00 • Fax 01 41 20 16 09
www.eau-seine-normandie.fr

Alain Leblond - Direction Espaces Rural et Agricoles - Service Agriculture - Création graphique et conception - 1001 / Lesca communication Paris - Juillet 2015 - © MCE Info - Daily Images - Imprimé sur papier recyclé et conçu en respect de l'environnement



notre santé

notre passion

notre eau

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à l'eau
Agence de l'eau

Jardiniers
amateurs

ensemble donnons vie à l'eau

« Une bonne information pour jardiner responsable : produire mieux et préserver notre environnement. Aujourd'hui, utilisons moins de produits phytosanitaires »

Jardiner peut être un plaisir, une passion qui permet des récoltes naturelles de fruits et légumes et le fleurissement des abords de nos maisons. Mais l'impact sur la santé et l'environnement des produits phytosanitaires, dits pesticides, utilisés dans la pratique du jardinage n'est pas négligeable.

Avec près de 80.000 tonnes de produits phytosanitaires vendus par an, la France est le 1^{er} consommateur européen, le 3^e mondial.

Même si seulement 10% de ces produits sont destinés aux espaces verts publics, aux voiries et aux jardins privés, ils seraient à l'origine de près de 30% de la pollution des eaux par les pesticides, le reste provenant de l'agriculture.

Jardiniers, vous avez une part de responsabilité comme les autres utilisateurs, dans la pollution des eaux par les pesticides. Pour préserver notre terre et notre eau si précieuses, soyez attentifs à la bonne application de ces produits et réduisez, ou mieux supprimez leur utilisation dès que possible.

Protégeons notre eau...

phytosanitaires, ça ne coule pas de source...

On parle de produits phytosanitaires dégradables mais ceux-ci peuvent mettre plusieurs jours ou mois avant de se dégrader, formant parfois de nouvelles molécules elles-aussi toxiques. Par ailleurs, les pesticides ne touchent jamais exclusivement leurs cibles et la pluie, le vent peuvent entraîner tous ces résidus dans des cours d'eau, des fossés, des égouts ou par infiltration dans des nappes d'eau souterraine.

L'eau est une ressource précieuse,
économisons-là

L'arrosage des gazons et jardins peut augmenter votre consommation d'eau de plus de 50% !

- Arrosez quand cela est nécessaire et avec parcimonie : apporter trop d'eau est inutile et peut nuire à vos cultures.
- Plutôt en fin de journée ou tôt le matin : avant une pluie ou en plein soleil, arroser ne sert à rien, les plantes absorbent moins et l'évaporation est plus importante !
- Avec un système de goutte à goutte plutôt qu'un tuyau d'arrosage, si possible programmé.
- Récupérez les eaux de pluie en raccordant une cuve aux gouttières.
- Et appliquez les consignes prescrites par arrêté préfectoral lors des épisodes de sécheresse.



Alain Baraton, jardinier en chef du Domaine du Trianon et du Grand Parc de Versailles et chroniqueur sur France Inter.

Utilisez-vous des produits phytosanitaires pour l'entretien des jardins du Château de Versailles ?

De moins en moins. Nous avons arrêté tout insecticide depuis 4 ou 5 ans sans aucune conséquence négative pour les jardins. Et les hirondelles sont revenues ! Nous devons entretenir parfaitement les allées, mais j'attends de voir apparaître l'herbe pour traiter. Pourquoi traiter préventivement une allée de 50 mètres de large dont la partie centrale est piétinée et où rien ne pousse ?

Est-ce difficile de jardiner naturel ?

Pour se rassurer, le jardinier amateur a besoin de s'entourer de produits compliqués qui nécessitent toute une technique de mise en œuvre. Heureusement, une majorité d'entre eux se tourne à présent vers un entretien naturel de leur jardin.

Il existe des solutions alternatives simples aux phytosanitaires. Par exemple, pour éviter que des pucerons n'envahissent vos rosiers, plantez dans un coin du jardin des plantes qui les attirent comme les fèves ou les capucines.

Et franchement, ça n'a aucun sens de désherber chimiquement quand on peut simplement donner un coup de binette...

Protégeons notre passion...

Utiliser des produits phytosanitaires, en abuser c'est dévaster...

Pour retrouver des tomates juteuses, des fraises parfumées et des carottes succulentes, jardinez de façon naturelle. Si vous cultivez un potager, c'est pour avoir des fruits et légumes différents de ceux achetés dans le commerce.



Votre santé d'utilisateur...

La manipulation de ces produits dangereux peut avoir des effets sur votre santé si vous ne vous conformez pas aux précautions très strictes d'utilisation et de protection (voir les notices d'emploi et conseils des professionnels). Cette contamination peut avoir lieu lors de la préparation de la bouillie, de la pulvérisation sur les cultures ou du nettoyage du matériel.

Quelques conseils...

- Ne traitez pas en préventif systématiquement, surveillez le développement des mauvaises herbes ou insectes indésirables.
- Traitez après un diagnostic, avec un produit adapté et autorisé (mention « *Emploi Autorisé dans les Jardins* »). Les vieux produits sont plus toxiques que les nouveaux mis sur le marché.
- Respectez la dose préconisée. Si vous surdosez, vous gaspillez, la végétation peut en souffrir et les risques de pollution seront augmentés.
- Ne traitez pas par temps de pluie, grosse chaleur ou vents forts.
- Stockez vos pesticides dans des lieux adaptés, sécurisés et dans leurs emballages d'origine.
- Vos emballages vides ou vos produits non utilisables sont dangereux, ne les mettez pas à la poubelle, éliminez-les avec vos déchets ménagers spéciaux.
- Demandez conseil aux professionnels de vos points de ventes, ils sauront vous orienter.

Vos finances

Jardiner naturel, c'est faire des économies : les produits phytosanitaires coûtent chers comparativement à de nombreuses techniques alternatives.

« Le meilleur moyen pour limiter l'usage des herbicides... éviter le développement des mauvaises herbes. De nombreuses méthodes existent : paillages (avec des feuilles mortes ou des tontes de gazons), plantes couvre-sol qui apportent une touche esthétique supplémentaire comme le millepertuis, voire un parfum agréable comme le chèvrefeuille ou le muguet »



Protégeons notre santé...

Chaque geste compte...

Pour certains, le jardinage naturel reste associé au labeur et à l'effort, à un savoir-faire compliqué, pour un moindre résultat, il n'en est rien ! Les produits phytosanitaires sont rarement indispensables et connaître certaines méthodes alternatives simples à l'utilisation de ces produits vous permettra de vous rapprocher de vos valeurs «naturelles».

Quelques méthodes alternatives...

...à utiliser aussi souvent que possible

- Les désherbages chimiques répétés fragilisent la terre. Vous pouvez faire un arrachage manuel ou utiliser de l'eau bouillante pour désherber les abords des maisons et les allées des jardins.
- Pour limiter les maladies, pratiquez la rotation des cultures dans votre potager.
- Evitez de laisser monter en graines les plantes indésirables, ces milliers de graines peuvent germer pendant de nombreuses années.
- Utilisez des produits biologiques, laissez faire les insectes auxiliaires, amis des cultures.
- Profitez pour vos talus et fossés enherbés, des fleurissements spontanés.
- S'il y a de nombreuses racines de plantes coriaces comme le liseron, utilisez une bêche à dents qui facilite l'extraction et évite de couper les racines qui se multiplieraient.

Si vous répondez «non» à une de ces questions, essayez une technique alternative !!

- Le problème touche une part majoritaire de mes plants ?
- Les mauvaises herbes recouvrent une part majoritaire des sols ?
- J'ai déjà essayé une technique alternative ?

Attention**A la contamination des récoltes**

Due essentiellement à de mauvaises pratiques comme le surdosage, le non-respect des consignes d'utilisation ou du délai entre traitement et récolte.

A la stérilisation de votre jardin

Les pesticides ont des effets indésirables sur des hôtes utiles comme les vers de terre qui participent, par la décomposition des déchets végétaux et des feuilles mortes, à la fertilisation de vos sols et au bon état de vos cultures.

Certains insecticides tuent aussi les insectes utiles pour votre jardin comme la coccinelle qui mange les pucerons, ou les abeilles et papillons qui pollinisent vos fleurs.

À l'apparition de résistances

L'utilisation répétée d'une même substance active pendant des années provoque chez les mauvaises herbes et les parasites, l'apparition de populations résistantes très difficiles à détruire.

Les produits phytosanitaires, c'est pas élémentaire...

Protégeons notre santé...

L'impact à court et à long terme de produits phytosanitaires mal utilisés n'est pas négligeable sur votre santé. Les conséquences peuvent aller du simple désagrément à des troubles plus graves. Evitez ces risques en utilisant moins de produits.

**La santé de vos proches...**

Il existe des risques pour la santé des consommateurs de récoltes contaminées par des résidus de pesticides, notamment les plus fragiles, comme les femmes enceintes et les enfants. Un mauvais stockage de ces produits toxiques peut aussi être à l'origine d'une ingestion accidentelle par les plus jeunes.

Vos animaux de compagnie...

Ils peuvent être intoxiqués directement par inhalation, contact ou ingestion, ou indirectement par ingestion de proies ou végétaux traités.

« Un autre regard : accepter la végétation spontanée. Beaucoup de « mauvaises herbes » n'ont de mauvais que le nom. Les accepter, les entretenir peut rendre notre environnement plus attrayant. »

Si vous répondez « non » à une de ces questions, ne traitez pas !!!

- Ai-je bien diagnostiqué d'où vient le problème ?
- Est-ce que cela nuit à la santé de mes plantes ?
- Est-ce que la qualité ou la quantité des récoltes sont affectées ?
- Est-ce que la date de récolte est dans plus de 30 jours ?

La contamination de notre eau potable

Le seuil de potabilité de l'eau est fixé à 0,1 microgramme/litre. Quelques gouttes de matière active dans le volume d'une piscine olympique suffisent pour dépasser ce seuil.

En 2004, 49% des eaux des rivières et lacs et 27% des eaux souterraines utilisables pour la production d'eau potable ne pouvaient l'être sans un traitement spécifique des résidus de pesticides (Source IFEN 2006). Les conséquences concernent donc à la fois l'environnement et nos finances car construire ces unités de traitement coûte cher sur la facture d'eau !

Et comme l'eau potable est produite localement, toute contamination, aussi minime soit-elle, a un impact non négligeable...

« Zones à risques : ne traitez jamais sur les surfaces imperméables ou près des points d'eau et rincez vos cuves, outils et emballages sur la zone que vous venez de traiter . »



Les produits

La pollution directe de l'eau par les jardins

se réalise principalement :

- En désherbant chimiquement des surfaces imperméables (trottoirs, cours) ou semi-imperméables (allées gravillonnées...) particulièrement sensibles au ruissellement.
- En traitant près des points d'eau ou des voies d'écoulement comme puits, fossés, grilles d'égout...
- En rinçant son pulvérisateur ou en vidant les restes de produit non utilisé au-dessus d'un évier ou d'une voie d'écoulement des eaux.

Préservons ce que l'on a de plus précieux...

notre santé
notre environnement
nos produits naturels
notre passion
notre esprit civique
nos coûts de production
nos ressources en eau

Qu'est-ce qu'un «produit phytosanitaire» dit «pesticide» ?

Les produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides...) sont des poisons destinés à détruire ou freiner la croissance des végétaux indésirables et des organismes jugés nuisibles comme certains insectes.

Un «produit phytosanitaire» est composé de 2 types de substances :

- des matières actives qui donnent au produit l'effet «poison».
- des additifs qui renforcent l'efficacité du produit et son emploi.